



INSTITUTION  
D'AMÉNAGEMENT  
DE LA VILAINE

ROCHE  
BERNARD

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
du Mardi 15 Décembre 2009  
A 11 h 00- à LA ROCHE BERNARD

**EXTRAIT DE DELIBERATION**

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Mardi 15 décembre 2009 à 11 h 00** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de M. Yvon MAHE.

**ETAIENT PRESENTS**

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Auguste FAUVEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan

**ABSENTS EXCUSES :**

- *Monsieur André TRILLARD, Conseiller Général de Loire-Atlantique*
- *Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire Atlantique*
- *Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine*
- *Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan*
- *Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan*

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur adjoint de l'I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V
- Monsieur Bernard PAILLOT, Payeur départemental.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

...



INSTITUTION  
D'AMÉNAGEMENT  
DE LA VILAINE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION du Mardi 15 Décembre 2009

### III- QUESTIONS FINANCIERES ET BUDGETAIRES

#### 3. – Marais de REDON et de Vilaine : NATURA 2000 – animation 2010

L'Etat par la DREAL Bretagne a sollicité l'IAV pour être opérateur Natura 2000 sur le site des marais de Redon et de Vilaine définissant pour 2010 le contenu de la mission ainsi que les financements de l'Etat et de l'Union Européenne pour la conduire.

**La mission prévue pour l'exercice 2010 est la suivante :**

- Animer des groupes locaux de concertation, en particulier sur le programme de réhabilitation de la circulation hydraulique dans les marais ;
- Informer les acteurs du territoire à la démarche Natura 2000 locale et sur les outils de mise en œuvre ;
- Assurer la mission d'opérateur agro-environnemental
- Organiser et animer un Comité de Pilotage et des Comités techniques et scientifiques ;
- Assurer les missions administratives liées à Natura 2000 (secrétariat, gestion financière) ;

**Les résultats attendus en fin d'exercice 2010 sont :**

- Achèvement de l'étude préalable au CRE ZH des marais de Redon et de Vilaine ;
- Organisation de réunions de concertation locale ;
- Souscription de la part des acteurs du territoire, de nouvelles MAE sur le territoire et d'autres mesures de type Contrats Natura 2000 ou Charte Natura 2000 ;
- Organisation de journées de sensibilisation à la biodiversité

Le montant prévisionnel du projet correspondant au montant des charges salariales et patronales liées à l'emploi de la chargée de mission et s'élève à 34 320 euros TTC (correspondant à 8 mois travaillés).

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Etat	13 750,00 €
UE	13 750,00 €
Autofinancement I.A.V.	6 820,00 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :**

- **fixe comme proposé le contenu de la mission 2010 sur les Marais de Redon et Vilaine,**
- **sollicite les financements de l'Etat et de l'Union Européenne pour les montants ci-dessus,**
- **charge le Président d'effectuer toutes démarches et signer toutes pièces afférentes.**

Pour extrait conforme  
LE PRÉSIDENT

Yvon MAHE